



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**

1ère session ordinaire de 2019

**25 à 26 d'apri**

25 et 26 avril

**2019/O1/040**

## **Question déposée par Muriel FAGNI au nom du groupe Femu a Corsica**

Objet : *Politique de la CDC en matière de secours d'urgence pour adultes*

Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Madame la Conseillère exécutive en charge des affaires sociales et de la santé,

Depuis son accession aux responsabilités, notre majorité a fait de la lutte contre la précarité et la pauvreté une priorité dans la politique menée par la Collectivité de Corse. A ce titre, un plan de lutte contre la précarité a été adopté le 30 mars 2017 par l'Assemblée de Corse, et est aujourd'hui décliné de façon opérationnelle.

Suite à la création de la nouvelle Collectivité de Corse, vous avez fixé les grandes orientations de votre politique sociale à travers la feuille de route d'action sociale 2018-2021, avec notamment le nouveau règlement des aides, en associant les partenaires et des acteurs de terrain, afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

Au début du mois d'avril, j'ai participé, avec les services de la Collectivité de Corse en charge du social, au 1er colloque sur l'invisibilité sociale organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Ajaccien.

Les services de la Collectivité de Corse, chef de file dans la détection et l'accompagnement des personnes en difficultés ont bien-sûr participé à cet évènement. A cette occasion, la Direction de l'action sociale a été interpellée par certains travailleurs sociaux du CIAS du Pays Ajaccien au sujet de dotations de la Collectivité qui auraient subi une baisse.

Je connais votre souci d'équité et de transparence concernant l'harmonisation des aides qui étaient octroyées par les deux anciens Conseils Départementaux et par la Collectivité Territoriale de Corse.

J'en viens à ma question.

**Afin que votre réponse soit entendue par le plus grand nombre, pourriez-vous, Madame la Conseillère exécutive, préciser devant cette Assemblée les grandes lignes de la politique de la Collectivité de Corse en matière de secours d'urgence pour adultes.**